

La constitution

Qu'on me permette de dire, en passant, que nous avons regretté l'absence du secrétaire d'État (M. MacDonald). S'il n'avait pas été autrement préoccupé par d'autres questions dont il a été saisi, je suis sûr qu'il y aurait assisté, lui aussi; en effet, le secrétaire d'État est au nombre des parlementaires qui ont présidé avec énergie à la fondation de l'Association parlementaire pour une fédération mondiale. En effet, nous lui devons beaucoup ainsi qu'à ses prédécesseurs pour avoir mis sur pied l'organisme.

M. MacDonald (Egmont): Le sort de l'organisme repose désormais entre de meilleures mains.

M. Roche: S'il ne repose pas entre de meilleures mains, il a été en tout cas confié à d'autres.

Toutefois, avant de quitter l'Association parlementaire pour une fédération mondiale, je tiens à rappeler au secrétaire d'État et à d'autres que le distingué M. Frank Leddy, ancien président de l'Université de Windsor, prendra la parole à la réunion annuelle de l'Association, le 28 courant, à midi trente, dans cette enceinte.

● (1630)

Cela dit, nous en arrivons à l'idée maîtresse de la motion du député de Windsor-Walkerville. Ses commentaires d'aujourd'hui sont d'autant plus opportuns que le gouvernement va bientôt revoir sa politique étrangère en collaboration avec le comité mixte du Sénat et des Communes qui sera chargé d'étudier l'ensemble de la politique étrangère du Canada. En fait, les questions qu'il nous a signalées aujourd'hui et que je commenterai plus en détail dans un instant, doivent être examinées par ceux qui seront chargés de voir, du point de vue parlementaire, quelle devrait être la politique étrangère du Canada alors que nous entrons dans les années 80, dans un monde qui sera nettement plus interdépendant qu'à l'heure actuelle.

Dans les années 70 nous avons vu apparaître et même s'imposer les principales tendances géopolitiques influençant les relations Nord-Sud, l'émergence de la Chine, la question du Moyen-Orient et de l'Afrique du Sud, le système économique mondial, la question de l'énergie, la répartition des ressources, le partage des ressources. Voilà autant de facteurs qui font que notre monde pourra ou non devenir non seulement un endroit sûr, mais un environnement stable pour nous et nos enfants.

Les questions soulevées par le député valent la peine d'être étudiées, mais je dois dire que nous n'avons pas besoin d'une réforme constitutionnelle ou d'une nouvelle constitution pour favoriser la paix et la sécurité internationale—le premier des cinq points de la motion du député—car notre constitution actuelle ne nous empêche pas d'atteindre ces objectifs. Ce qu'il faut, avant de nous embarquer à nouveau dans la réforme constitutionnelle, c'est que le gouvernement et le Parlement informent les Canadiens, et accordent plus d'attention aux questions qui sont la clé de la paix, de la sécurité et de la justice dans ce monde en constante évolution. Cela n'exige pas de réforme constitutionnelle.

Nous devons considérer les cinq objectifs qui nous sont proposés dans cette motion sans oublier qu'ils sont inclus dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies à laquelle le

Canada a évidemment souscrit en tant que membre fondateur et aussi, je dois dire, en tant que chef de file de l'ONU. Comme vous le savez le Canada a largement contribué au développement des Nations Unies.

Je me félicite de la motion proposée par le député et de la possibilité d'étudier au moment approprié, avec la participation des provinces, les questions de réforme constitutionnelle touchant aux obligations internationales. Toutefois, je pense qu'il serait préférable pour le moment de mettre l'accent sur les travaux qu'effectuent les Nations Unies à titre d'organisme international en vue de poursuivre les objectifs que le député, moi-même et nos collègues voulons précisément atteindre. Voyez-vous monsieur l'Orateur, les Nations Unies sont en train de poser, lentement mais sûrement, les fondements d'un nouvel ordre juridique international.

La déclaration des Nations Unies et les conventions sur les droits de l'homme—qu'ils soient économiques, sociaux, politiques ou civils—procurent pour la première fois à l'humanité une base philosophique profonde exprimée en termes pratiques. Nous avons ici une reconnaissance officielle et mondiale du respect dû à chaque être humain. En englobant les immenses océans et l'espace, les traités des Nations Unies soulignent aujourd'hui l'héritage commun de l'humanité.

En plus des conventions qui sont des morceaux de papier, les multiples travaux et programmes des Nations Unies répondent aux besoins prioritaires du monde. Quatre-vingt p. 100 des travaux et du budget des Nations Unies sont consacrés aux questions de développement qui sont au cœur de la motion proposée aujourd'hui par le député. En fait, notre vie quotidienne s'arrêterait sans ces institutions internationales qui régissent aujourd'hui le transport aérien, la lutte contre les épidémies, les postes et télégraphes, les bulletins météorologiques ou les satellites. Toutes ces activités ont lieu au sein de l'Organisation des Nations Unies, que ce soit à Genève, à Vienne, à Nairobi, à New York ou dans d'autres villes où les commissions et les organismes des Nations Unies façonnent l'infrastructure du monde qui est en train de naître sous nos yeux. Je pense donc que nous n'attribuons pas aux Nations Unies suffisamment de mérite pour avoir compris les besoins d'un monde en pleine évolution, pas plus que nous ne nous en attribuons à nous-mêmes qui, en tant que Canadiens, avons participé non seulement à l'avènement des Nations Unies, mais aussi à l'ancienne Société des Nations.

Je sais que nous vivons à une époque bien mouvementée. Nous avons justement un exemple aujourd'hui du chaos qui règne dans le monde et qui touche non seulement le gouvernement du Canada, mais aussi celui des États-Unis. Il est inutile de dresser le bilan des injustices, des préjugés et de tous les embêtements qui existent dans le monde. Il est impossible de fermer les yeux sur ces problèmes, mais je pense que nous devons aussi nous pencher sur les initiatives qu'on prend un peu partout dans le monde pour créer un rapprochement entre tous les êtres humains. Je n'essaie pas de créer une vision idéaliste du monde actuel. Ces initiatives reflètent les progrès accomplis par les nombreux mouvements partout dans le monde qui découlent soit de l'ONU soit d'autres organismes internationaux.